

Haica : Possibles poursuites judiciaires contre "Dilek Mlak"



Réunion de la Haica.

La Haica a entendu Mourad Karrach, huissier notaire de la chaîne El-Hiwar Ettounsi, concernant l'affaire des SMS utilisés par l'émission de jeu "Dilek Mlak".

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haica) publié mardi 11 juillet 2017, en précisant que M. Karrach a présenté un rapport relatif à l'épisode de «Aichoucha», la participante à l'émission qui a gagné 2 milliards de dinars tunisiens, le 13 juin dernier.

Une source a, par ailleurs, indiqué, aujourd'hui, à Kapitalis que l'émission de Sami Fehri sera très probablement poursuivie en justice pour les irrégularités ayant entaché cette émission.

Notons que Mourad Karrach a déjà été entendu par la Haica sur les dépassements constatés dans l'envoi massif de SMS aux abonnés de la société de téléphonie mobile associée à l'émission pour leur demander de participer à l'émission.

E. B. A.